

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

David TAUPIAC, Député du Gers

Sur les routes de la circonscription pour célébrer les Saintes-Barbes : un hommage à nos sapeurs-pompiers du Gers

Depuis plusieurs semaines, le Député de la 2e circonscription du Gers, David TAUPIAC, a tenu à participer aux cérémonies de la Sainte-Barbe organisées dans les centres d'incendie et de secours de son territoire.

Une tournée à la rencontre des femmes et des hommes qui s'engagent au quotidien

Au total, ce sont 15 Saintes-Barbes qui ont été célébrées, de Vic-Fezensac à Saint-Clar, en passant par Gimont, Gondrin, La Romieu, Cazaubon, Castelnau d'Auzan, Valence-sur-Baïse, Saint-Puy, Courrensan, Mauvezin, Fourcès, Lannepax, Lectoure et Fleurance. Une présence fidèle pour honorer l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires, acteurs essentiels de la sécurité et de la solidarité dans nos territoires ruraux.

Un moment fort de reconnaissance et de cohésion

« La Sainte-Barbe, ce n'est pas qu'une tradition. C'est un temps fort de cohésion entre les pompiers, leurs familles, les élus et les habitants. C'est aussi l'occasion de rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui assurent notre sécurité au quotidien, souvent dans des conditions difficiles et au péril de leur vie », souligne David TAUPIAC.

Valoriser les amicales, piliers de la vie des casernes

Le Député a également tenu à saluer le rôle essentiel des amicales des sapeurs-pompiers, qui assurent la gestion de la mutuelle, l'organisation des événements, la distribution des calendriers et surtout, l'accompagnement des pompiers et de leurs familles en cas de coup dur.

Des entreprises partenaires de la sécurité civile

Plusieurs cérémonies ont permis de mettre à l'honneur les entreprises locales ayant reçu le label employeur-partenaire des sapeurs-pompiers volontaires. Un partenariat exemplaire qui permet à ces salariés engagés de partir en intervention durant leur temps de travail, contribuant ainsi à la réactivité des secours.

Modernisation des équipements et des casernes : une priorité

Cette tournée a également permis au Député de mesurer l'importance des investissements réalisés dans les centres de secours : véhicules de dernière génération, équipements de protection modernes, rénovation des casernes. « Il est indispensable de poursuivre cet effort pour garantir des conditions d'intervention optimales, face à des risques accrus liés notamment au changement climatique », ajoute David TAUPIAC.

Soutien aux nouveaux chefs de centre

Au fil de ces rencontres, 7 nouveaux chefs de centre ont officiellement pris leurs fonctions. Le Député leur a adressé ses félicitations et ses vœux de réussite dans cette responsabilité au service de la population.

Un engagement parlementaire fort pour défendre les sapeurs-pompiers volontaires

Vice-président du groupe d'étude "Sapeurs-pompiers, sécurité civile et gestion des crises" à l'Assemblée nationale, David TAUPIAC a rappelé son engagement pour défendre les droits des sapeurs-pompiers volontaires. Il suit avec vigilance la mise en œuvre de la bonification des années d'engagement en trimestres de retraite, votée dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2023, mais toujours bloquée par un décret tardant à paraître.

Préserver le modèle français du volontariat face aux menaces européennes

David TAUPIAC a également alerté sur les discussions au niveau européen visant à assimiler les sapeurs-pompiers volontaires à des travailleurs, une évolution qui mettrait en péril tout l'équilibre de notre modèle de sécurité civile. « Ce modèle est vital pour nos territoires ruraux. Il faut le défendre avec force », martèle le Député.

Protéger nos pompiers, c'est protéger nos territoires

« Nos sapeurs-pompiers volontaires sont la clé de voûte de notre capacité à faire face aux crises. Ils méritent respect, reconnaissance et soutien sans faille », conclut David TAUPIAC, qui réaffirme sa détermination à porter leur voix à l'Assemblée nationale.